Zeitschrift: Ur-Schweiz : Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz = La Suisse primitive : notices sur la préhistoire et l'archéologie suisses

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte

Band: 28 (1964)

Heft: 4

Artikel: Découverte à Sion d'un groupe de menhirs, formant un alignement ou un cromlech

Autor: Bocksberger, Olivier-J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1034446

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UR-SCHWEIZ - LA SUISSE PRIMITIVE

Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz
Notices sur la Préhistoire et l'Archéologie Suisses

Basel/Bâle XXVIII, 4 Dezember/Décembre 1964

Découverte à Sion d'un groupe de menhirs, formant un alignement ou un cromlech

Le 14 juillet de cette année, alors que nous étions en campagne de fouilles au Petit-Chasseur, Monsieur Pierre Arrigoni vint nous annoncer la découverte, au chemin des Collines, de dalles dressées extraordinaires. Nous nous rendîmes aussitôt sur place et constatâmes que la pelle mécanique était en train de mettre au jour d'authentiques menhirs, ensevelis par quatre ou cinq mètres d'alluvions de la Sionne. Pendant que la machine continuait à creuser, nous nous sommes donné pour tâche de dresser un plan scrupuleusement

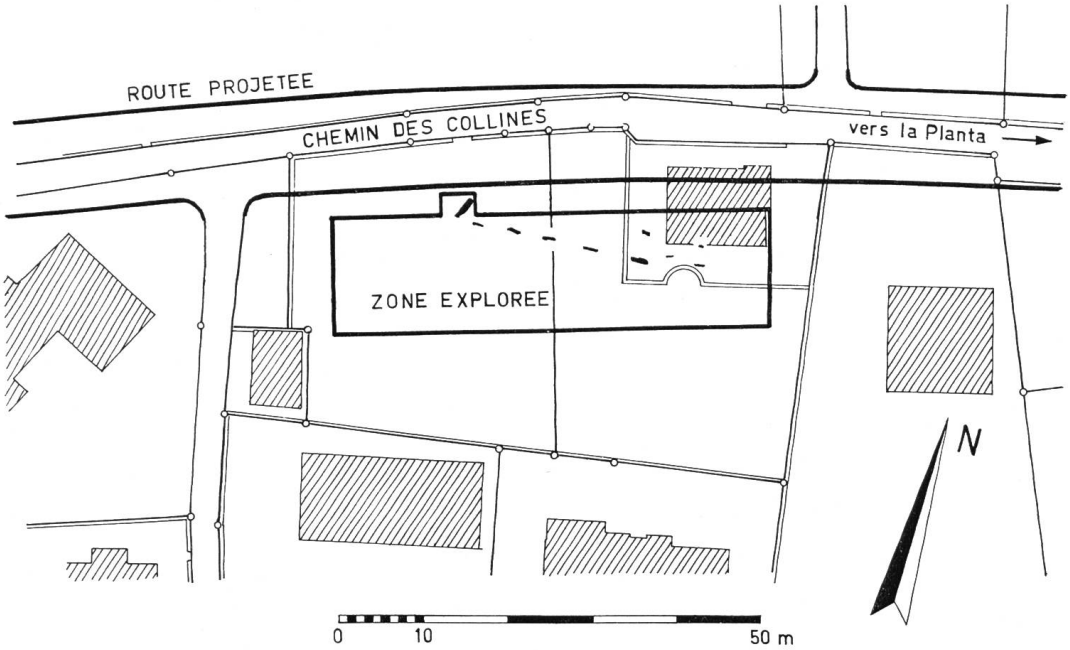

Fig. 63. Sion, Chemin des Collines. Plan de situation des menhirs.

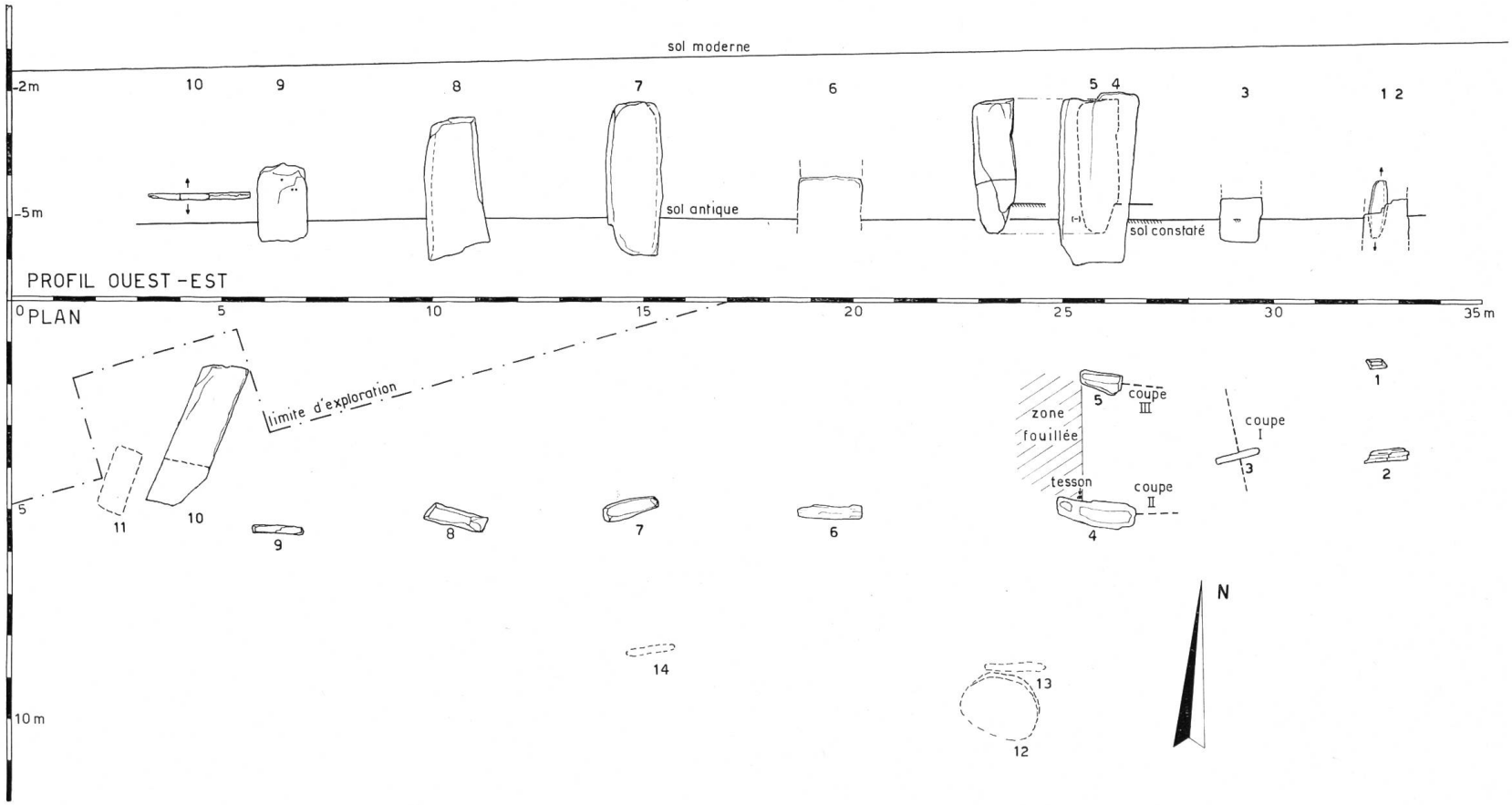

Fig. 64. Sion, Chemin des Collines. Plan et profil Ouest-Est du groupe des menhirs.

Fig. 65. Sion, Chemin des Collines. Vue générale du Sud-Ouest. Photo Prof. M.-R. Sauter.

exact, avec l'aide du géomètre officiel, Monsieur H. de Kalbermatten, et de repérer le sol primitif au-dessus duquel les monuments ont été érigés. Nos efforts pour conserver le tout en place n'ont pas été couronnés de succès.

Notre plan de situation (Fig. 63) permet de repérer l'emplacement de ce site, sur lequel s'élèvera un bâtiment de quatre étages, tandis que le chemin des Collines se verra considérablement élargi.

Comme nous ne sommes pas certains de la position primitive de plusieurs pierres, il est très difficile d'interpréter le plan d'ensemble tel que nous avons pu l'établir (Fig. 64, 65, 67) et il faut souhaiter que nous puissions le compléter par des fouilles ultérieures. Les menhirs 4 et 6–9 se situent sur une ligne presque parfaitement droite, et il se peut que l'on doive considérer les autres comme les vestiges d'alignements parallèles. Mais il est possible d'inscrire toutes les pierres (sauf les nos 12, 13 et 14) entre deux cercles concentriques, dont les rayons diffèrent de 4 mètres et dont le centre se situe à 40 ou 50 mètres au Nord du menhir 4, on pourrait même imaginer qu'une pierre horizontale était posée au sommet des nos 4 et 5. L'hypothèse d'un gigantesque cromlech n'est donc contraire à aucune donnée, cependant nous nous sommes abstenus de toute figuration, car les faits ne permettent pas de se faire une idée fondée.

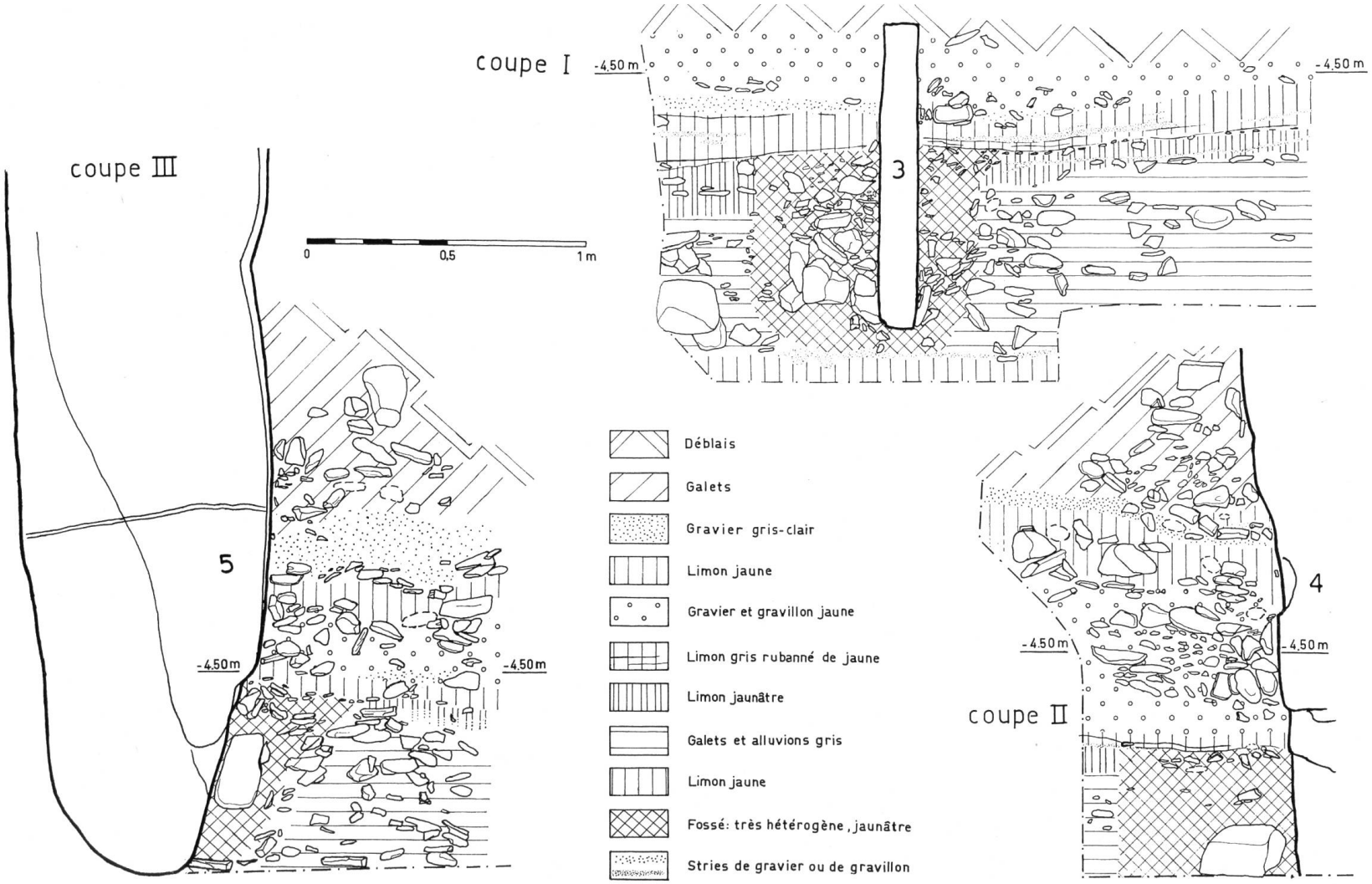

Fig. 66. Sion, Chemin des Collines. Coupes I, II et III.

Fig. 67. Sion, Chemin des Collines. Vue générale de l'Est.
Photo Prof. M.-R. Sauter.

Presque tous les menhirs, taillés dans le schiste lustré local, sont des dalles aux côtés plus ou moins soigneusement arrondis. La seule exception est le no 12, plaque de gneiss qui ne présente aucun signe de travail humain. Quant au no 5 (Fig. 69), toute sa surface Sud semble bouchardée et présente, à 0,50 m au-dessus du sol primitif, une rainure descendant vers l'Ouest et manifestement artificielle. Le menhir 9 (Fig. 71 et 64) est garni de trois cupules mesurant environ 0,03 m de diamètre; les deux plus nettes doivent cependant être postérieures et pourraient avoir été produites par deux coups de pioche ou deux coups de dent de la pelle mécanique; la troisième moins nette, peu profonde, porte la même patine que le reste de la pierre et semble authentique.

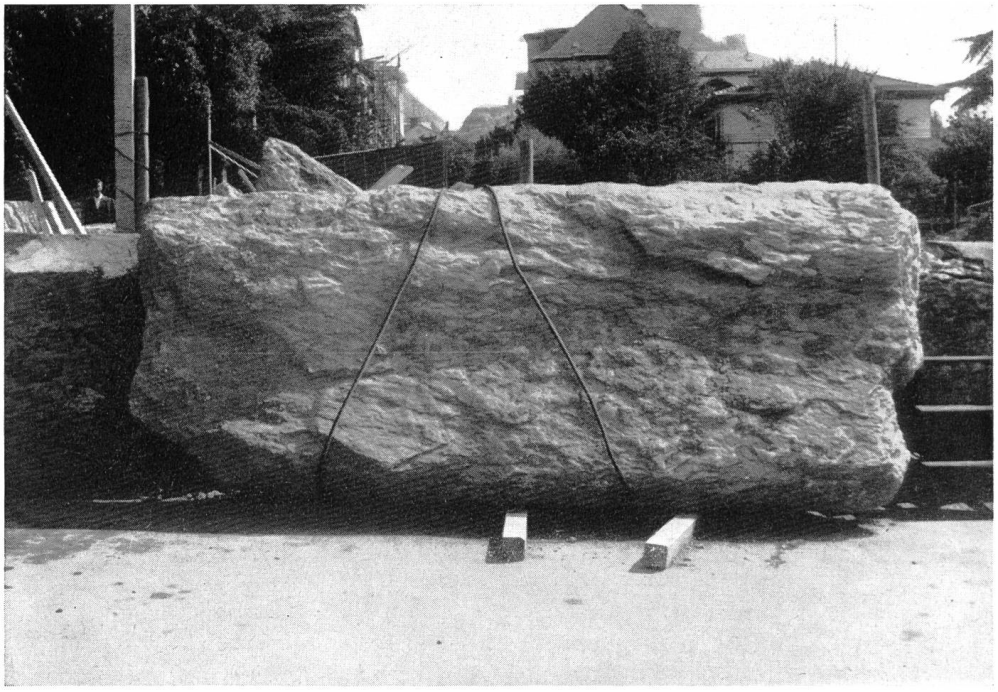

Fig. 68. Sion, Chemin des Collines. Menhir 4, face Nord. Le sommet est à droite.

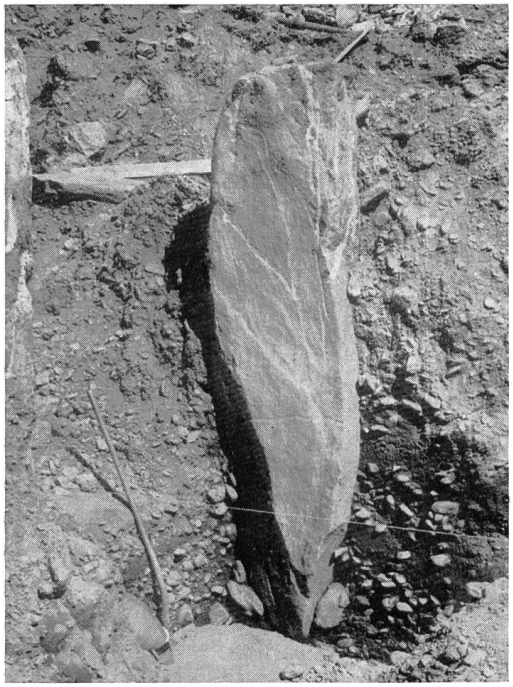

Fig. 69. Sion, Chemin des Collines. Menhir 5, face Sud; en place.

Fig. 70. Sion, Chemin des Collines. Menhir 7, face Nord; en place.

Dans la description qui suit, nous donnons les renseignements que nous possédons sur chaque menhir: possibilités d'observation, dimensions, traces de travail humain.

No 1. 1,40 × 0,30 × 0,40 m. Section losangique. Appointi aux extrémités, avec une face très régulière, peut-être bouchardée. Altitude incertaine parce qu'il a été arraché très vite par la pelle mécanique.

No 2. Hauteur inconnue, car il a été cassé plusieurs fois par la machine. 1,00 × 0,40 m. Mauvaises conditions d'observation.

No 3. Probablement cassé. Dimensions actuelles: 1,05×1,00×0,15 m. Très régulier, avec faces planes et côtés arrondis (Fig. 72). Fossé observé, cf coupe I.

No 4. Immense dalle bien arrondie. 4,00 × 1,90 × 0,70 m. Le haut avec une petite encoche, a été abimé récemment, peut-être par des travaux de jardinage (Fig. 68). Fossé observé, cf coupe II.

No 5. 3,25 × 0,90 × 0,25 m. Très travaillés, la face Sud et le côté Est sont plats, le dos et l'Ouest grossièrement arrondis. Penchait légèrement vers le Nord, ce qui est visible sur la Fig. 65, mais n'est indiqué sur le plan (Fig. 64) que par une grande épaisseur. Fossé difficile à observer, cf coupe III, mais sol constaté. Sur la Fig. 69 on voit en blanc les griffures des dents de la machine, mais la rainure antique est bien visible et facile à distinguer.

No 6. Cassé par la machine, hauteur inconnue, 1,50 × 0,30 m.

No 7. 3,60 × 1,30 × 0,50 m. Bien conservé, côtés arrondis (Fig. 70).

No 8. 3,40 × 1,50 × 0,50 m. Section en parallèlogramme.

No 9. Le sommet a été cassé par la machine. 1,85 × 1,15 × 0,20 m. Bien travaillé, surfaces planes et 3 cupules (Fig. 71).

No 10. Trouvé couché dans la terre à 0,50 m au-dessus du sol primitif et cassé en deux par la machine. 3,70 × 1,20 × 0,15 m. Faces planes, un côté très plat et l'autre arrondi.

No 11. N'a pas été trouvé en position exacte. 1,85 × 0,80 × 0,15 m. Faces planes. Altitude supposée.

No 12. Bloc de gneiss, informe. 2,50 × 2,00 × 0,40 m. Déplacé par la machine avant nos constatations.

Nos 13. et 14. Déplacés dans les mêmes circonstances. Leur position ne peut en tous cas pas être garantie et l'on pourrait supposer qu'il s'agit du haut des nos 2 et 6. Il serait difficile de s'expliquer qu'ils aient pu être arrachés, alors que la machine travaillait encore à un mètre au moins au-dessus du sol primitif.

Sur deux points, nous avons obtenu de bonnes coupes, qui nous ont permis de déterminer le sol primitif et le mode d'érection des menhirs: des fosses étaient creusées dans le sol, et l'on y faisait basculer la haute dalle, non sans peine, car la partie qui devait se dresser au-dessus du sol était environ trois fois plus longue que la partie enterrée. Les stratigraphies examinées montrent un terrain typique de cône d'alluvions, avec alternance de galets, de gravier et de limon.

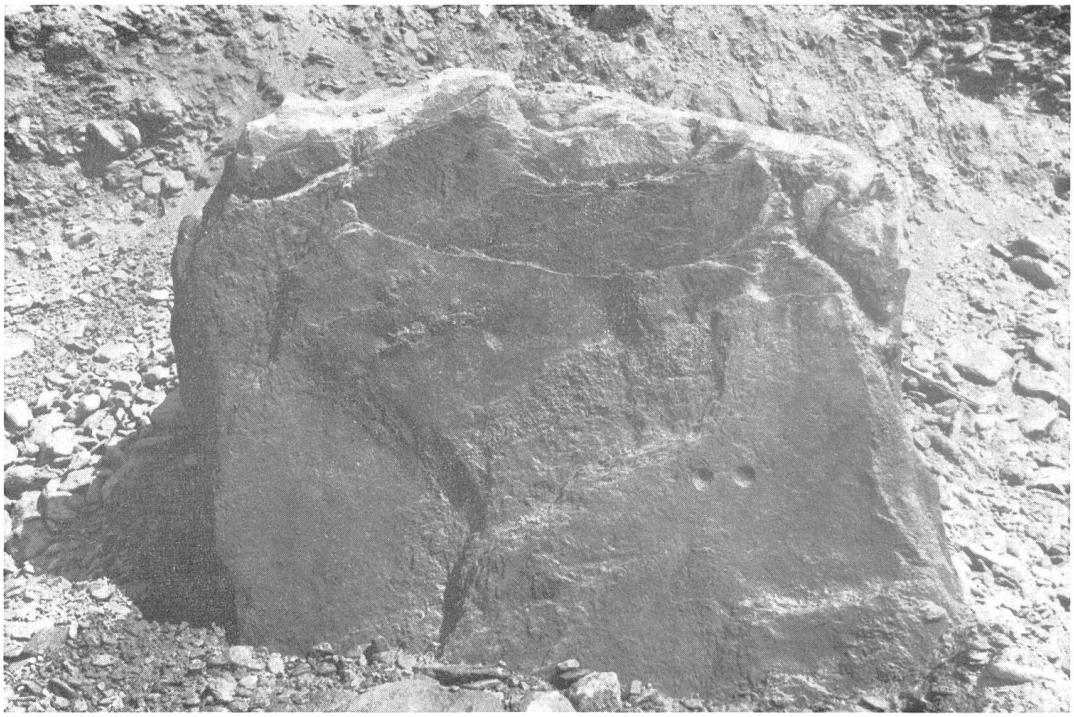

Fig. 71. Sion, Chemin des Collines. Menhir 9, face Sud, avec 3 cupules, dont deux modernes; en place.

Coupe I. (Fig. 66, 72). Les couches inférieures se voient clairement interrompues par le fossé, avec son remplissage très hétérogène, caillouteux et jaunâtre. Une couche caractéristique de limon fin, gris, rubané de jaune, surmontant un niveau de plaquettes, scelle le sol primitif et le remplissage du fossé. Comme toutes les autres couches, elle penche vers le Sud-Ouest.

Coupe II. (Fig. 66, 73). Présente les mêmes caractéristiques, avec un fossé plus large, mais moins net. Au Nord, la couche d'érection contenait un tesson posé sur les plaquettes.

Coupe III. (Fig. 66, 74). Le fossé est encore moins net, mais quelques grosses pierres de calage, très visibles sur la Fig. 69, démontrent son existence.

Au pied des menhirs 4 et 5, nous avons pu fouiller une surface de quelque 6 m² et nous avons eu le bonheur d'y trouver un tesson (Fig. 75). C'est un fragment de la panse d'un gros vase aux formes molles. Son engobe bien lisse et assez brillante, qui peut avoir été légèrement rongée dans la terre, fait penser à celle qui recouvre les tessons de la couche rouge de Collombey; dans la vallée du Rhône en amont du Léman, on ne connaît rien de semblable dans les époques postérieures au Néolithique. Nous avons donc là un élément de datation précieux, encore qu'insuffisant en l'absence de bord ou de décoration.

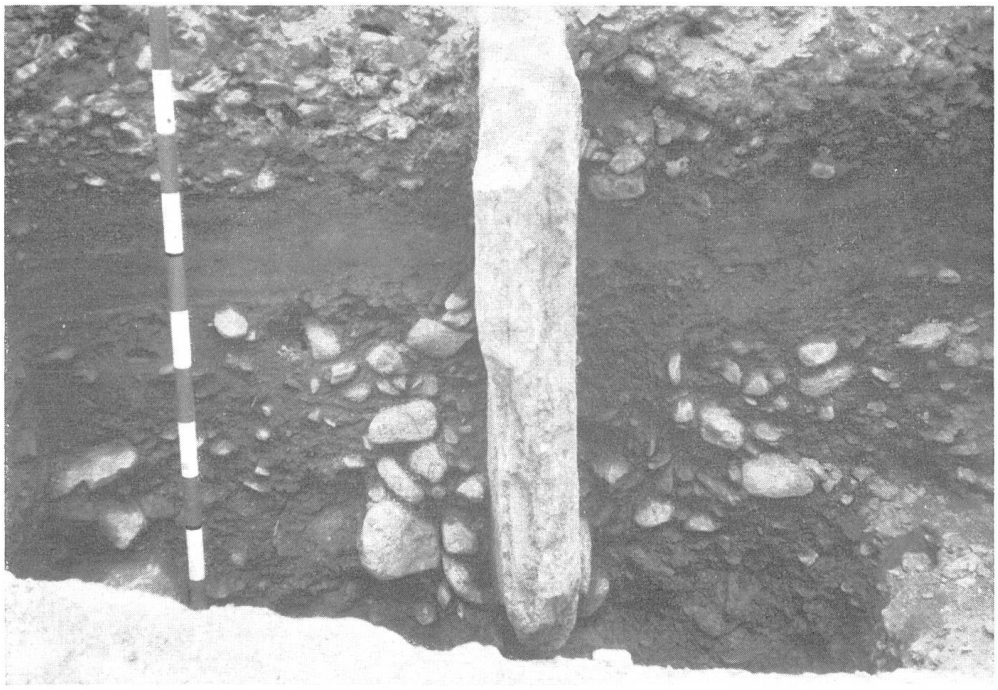

Fig. 72. Sion, Chemin des Collines. Coupe I, de part et d'autre du menhir 3. Vue de l'Est.

Fig. 73. Sion, Chemin des Collines. Coupe II, à l'Est du menhir 4. Vue du Nord.

Fig. 74. Sion, Chemin des Collines. Coupe III, à l'Est du menhir 5. Vue du Sud.

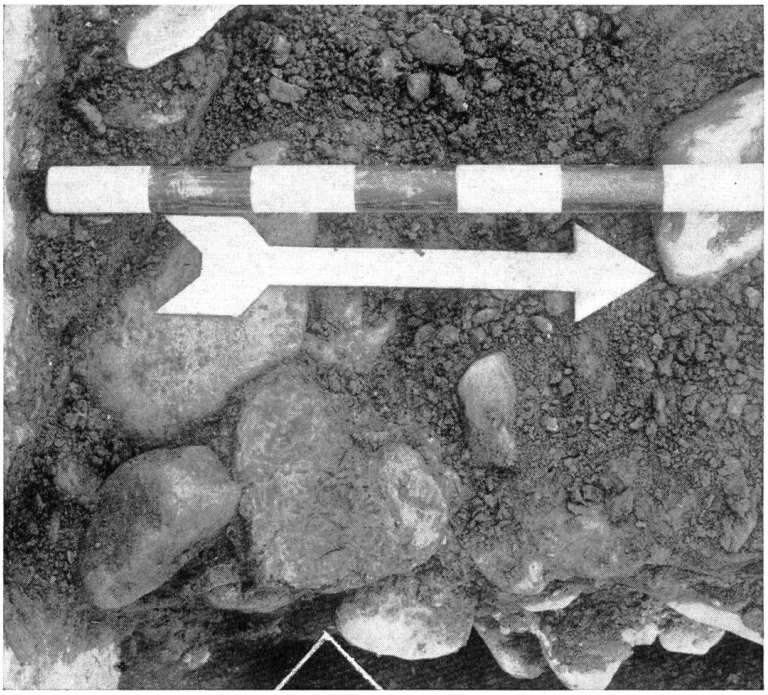

Fig. 75. Sion, Chemin des Collines. Tesson, indiqué par une flèche noire, en place, au Nord du menhir 4. (Une division du jalon = 0,05 m).

On trouve des alignements de menhirs dans les départements du Midi de la France, mais les meilleurs éléments de comparaison que nous possédions se trouvent en Bretagne et en Angleterre. C'est aussi dans cette région que l'on rencontre des cromlechs analogues à celui de Sion, s'il en est un, car ceux de Bex et de la Praz, dans le canton de Vaud, sont de purs «lusi naturae». On se demande quels rapports existaient entre le Valais et ces régions lointaines; la réponse à cette question pourrait apporter des éléments de solutions aux nombreux problèmes que posent ces monuments, les plus mystérieux de la préhistoire; mais il est encore trop tôt pour s'y risquer, car, depuis quelques décennies, le Néolithique valaisan nous réserve sans cesse de nouvelles découvertes surprenantes.

Toutes les dalles de cet alignement ou de ce cromlech ont été conservées et, sans doute, le reconstruira-t-on ailleurs, mais il est regrettable qu'il n'ait pu être conservé en place. Lors d'une telle découverte, les travaux de terrassement avancent si vite que l'on n'a même pas le temps matériel de consulter les autorités responsables des finances et l'archéologue cantonal ne dispose par lui-même que d'une somme infime en regard de celle qui serait nécessaire pour acheter le terrain, ou même pour arrêter les travaux. Nous avons donc dû renoncer à mettre au jour le sol primitif et à le fouiller, sinon sur une surface dérisoire, et nous ignorerons toujours combien de détails intéressants cette recherche nous eût fait découvrir; espérons cependant que l'essentiel aura été sauvé.

Olivier-J. Bocksberger
et Denis Weidmann